

AGENDA 21

Un grand programme de développement durable

Qu'est ce qu'un Agenda 21 ?

L'agenda 21 d'établissement scolaire repose sur la mise en place de plans d'actions qui répondent à des problématiques sociales et environnementales identifiées à l'échelle de l'établissement scolaire.

Ces plans d'actions, véritables projets pédagogiques ancrés dans les disciplines et les divers dispositifs éducatifs, permettent de développer les valeurs de responsabilité et de solidarité, fondements de l'éducation au développement durable.

L'Agenda 21 scolaire amène l'établissement et tous ses acteurs, en particulier les jeunes, à apporter des réponses concrètes aux enjeux locaux et planétaires du développement durable.

Les élèves du Lycée François Villon ont pu participer à l'élaboration de leur Agenda 21 tout au long de l'année scolaire 2010/2011. La concertation qui a eu lieu au tour de ce projet a permis aux élèves, professeurs et personnels administratifs et techniques de l'établissement, de proposer leurs idées pour le développement durable au lycée.

De ce travail, **59 actions** ont été retenues pour constituer l'Agenda 21 du Lycée François Villon.



Des actions pour atteindre un développement durable

Améliorer la qualité de vie au lycée:

- Améliorer l'alimentation
- Maintenir une offre culturelle diversifiée
- Développer la coopération et la solidarité
- Sensibiliser à la santé



Économiser les ressources:

- Réaliser des économies d'électricité
- Réduire la consommation d'eau
- Diminuer la quantité de déchets produits
- Réduire l'utilisation de papier
- Favoriser les modes de déplacements les moins polluants

Un lycée durable:

- Une optimisation écologique des bâtiments et équipements
- Favoriser la biodiversité
- Favoriser l'achat de produits écologiques et responsables